

# La CNIL lance un plan d'action sur l'intelligence artificielle



© 2023 Les Echos Publishing

Depuis la publication en 2017 d'un rapport sur les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle, la CNIL travaille régulièrement sur les conséquences soulevées par cette nouvelle technologie et les outils qui l'utilisent. Elle souhaite aller plus loin et propose désormais un plan d'action qui va s'articuler autour de 4 grands axes : appréhender le fonctionnement des systèmes d'IA et leurs impacts pour les personnes ; permettre et encadrer le développement d'IA respectueuses de la vie privée ; fédérer et accompagner les acteurs innovants de l'écosystème IA en France et en Europe ; auditer et contrôler les systèmes d'IA et protéger les personnes.

## Des systèmes d'IA respectueux de la vie privée

La CNIL veut ainsi instaurer des règles claires, protectrices des données personnelles des citoyens afin d'accompagner le développement de systèmes d'IA respectueux de la vie privée. Ces actions devraient permettre également de préparer l'entrée en application du projet de règlement européen IA, actuellement en discussion. En 2023, la CNIL souhaite particulièrement se pencher sur l'usage de la

vidéosurveillance « augmentée », l'usage de l'intelligence artificielle dans la lutte contre la fraude, et sur l'instruction des plaintes déposées à ce sujet.

Pour en savoir plus : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

© 2023 Les Echos Publishing